

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 20 décembre 2018, à 19 h 30 à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à dix neuf heures trente.

Sont également présents (es) :

Madame la conseillère Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers Yves Lévesque
 Bruno Simard
 Marc-Antoine Turcotte

Absents: Lucie Michaud
 Richard Therrien

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Autorisation à signer la convention d'aide financière
3. Avis de motion règlement # 2019-305
4. Dépôt du projet de règlement d'emprunt # 2019-305
5. Période de Questions.
6. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-154

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** que l'ordre du jour précité soit adopté. Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation a été signifié tel que requis au *code municipal art 152*. Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

2. AUTORISATION À SIGNER LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de la confirmation d'une subvention au montant de 411 719.50 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

18-155

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** d'autoriser le maire Jean-Pierre Turcotte, ainsi que la Directrice générale et secrétaire trésorière, Sylvie Beaulieu à signer la convention d'aide financière.

3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 2019-305

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Bruno Simard, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-305 règlement d'emprunt décrétant une dépense de 864 500 \$ un emprunt de 782 250 \$ pour l'exécution des travaux de construction de la toiture pour la surface multifonctionnelle.

4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 2019-305

Il est, par la présente, déposé par Marc-Antoine Turcotte, le projet du règlement numéro 2018-301 intitulé projet de Règlement d'emprunt d'emprunt # 2019-305 décrétant une dépense de 864 500 \$ un emprunt de 782 250 \$ pour l'exécution des travaux de construction de la toiture pour la surface multifonctionnelle.

5.PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-156

Sur une proposition de Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 45.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.